FORMATION

Le règlement intérieur du CE

Référence :

011-128-11

Durée :

2 jours

Public

Secrétaire de CE
Secrétaire adjoint de CE
Trésorier de CE
Trésorier adjoint de CE
Membres élus

Pré-requis

Méthodes pédagogiques

- **Supports de cours**
- **Mise en situation**
- **Réflexion**
- **Attestation de formation**

Après quelques rappels juridiques sur le fonctionnement interne du CE, l'objectif de cette formation est de vous aider à rédiger votre propre règlement intérieur et de faciliter votre gestion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rappels juridiques sur le règlement intérieur et le fonctionnement du CE pour mise en conformité avec les lois, le cas échéant
- Répondre aux situations les plus fréquentes et prévoir certaines situations exceptionnelles
- Réaffirmer les bonnes pratiques
- Faire du règlement intérieur un référentiel commun à tous les membres du CE
- Rédiger votre propre règlement intérieur personnalisé

CARADYN

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME

Le règlement intérieur du CE

- Rappels juridiques sur le règlement intérieur (origine, nature, objet)

- Les dispositions les plus fréquentes
  - Composition du bureau, définition des missions et rôle de chacun,
  - Quels moyens ?
  - La gestion des heures de délégations consacrées au mandat d'élus et leur rémunération,
  - Attribuer des commissions, les faire fonctionner,
  - Echanges avec le CE,
  - Organisation des réunions préparatoires,
  - La gestion des réunions plénières,
  - Remboursement des frais des membres du CE,
  - La prise de décision, le calcul de la majorité au CE,
  - Les ressources du Comité d'Entreprise, modalités de versement des budgets, suivi des dépenses…

- Attributions sociales et culturelles
  - Liste des œuvres sociales,
  - Les ayants droits

- Attributions économiques et professionnelles
  - Prévoir les cas d'information et de consultation du CE,
  - Délégués du comité auprès du Conseil D'Administration et de l'Assemblée Générale

- Spécialisation en fonction du contexte de l'entreprise
  - Les entreprises éclatées sur plusieurs sites : communication aux salariés, gestion des déplacements des élus,
  - Articulation CE / CCE : circuit de l'information entre les institutions et rôle des commissions

- Création de votre règlement intérieur